

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28310**

Intitulé

MASTER : MASTER Management et administration des entreprises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Caen Normandie

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Caen, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Superviser et coordonner un projet, une équipe, un service ou un département.
- Définir une politique commerciale.
- Tenir une comptabilité.
- Ordonnancer des tâches de production.
- Superviser l'environnement juridique de l'entreprise.
- Définir et mettre en place les procédures de gestion administrative et financière.
- Définir et décliner les orientations stratégiques d'une structure.
- Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de la structure.
- Etudier la faisabilité du projet et élaborer des propositions techniques, technologiques.
- Créer une entreprise
 - Aptitudes managériales au développement et à la création d'organisations économiques.
- Capacités à adopter une démarche innovante dans les pratiques managériales.
- Développement des comportements nécessaires à l'exercice de fonctions nécessitant des connaissances pluridisciplinaires en management.
- Acquisition d'une vision fonctionnelle de l'entreprise.
- Aptitude à la gestion de projet.
- Capacités d'encadrement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité est étroitement dépendant de la formation initiale de l'étudiant puisque le recrutement en MAE se fait à partir de profils très diversifiés (ingénieurs, juristes, linguistes, sciences humaines, sportifs, scientifiques, etc.).

Selon la taille et la structure des entreprises, on rencontre une grande hétérogénéité des situations et des niveaux de responsabilité plus ou moins large. Sur le plan fonctionnel, l'activité s'exerce en étroite relation avec la direction et les responsables hiérarchiques de service. L'activité peut être polyvalente dans les petites entreprises.

- Cadres dirigeants : PME-PMI.
- Responsable administratif et financier.
- Analyste de gestion. Responsable des ressources humaines.
- Contrôleur de gestion.
- Juriste d'entreprise.
- Ingénieur d'affaires.
- Chef de projet.
- Cadre de l'information et de la communication.
- Cadre technico-commercial.
- Chargé d'affaires. Responsable qualité.
- Cadre technique d'études.
- Cadres techniques de l'industrie : production, maintenance et ordonnancement.
- Acheteur,
- Chef de produit.
- Responsable des ventes.
- Direction administrative et financière.
- Management et ingénierie d'affaires.
- Management et ingénierie gestion industrielle et logistique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1205 : Direction administrative et financière

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour la FI :

- soit master sur deux années, accessible à un niveau BAC+3, soit 180 ECTS. Année 1 : 2 semestres de septembre à juin (+ session de rattrapage en septembre) : 4 UE soit 3 au semestre 1 et 1 au semestre 2. Année 2 : 2 semestres de septembre à juin (+ session de rattrapage en septembre) : 5 UE soit 1 au semestre 1 et 4 au semestre 2.

- soit master sur une seule année sur le même mod èle que la FC et la FOAD,

Pour la FC et la FOAD : master sur une seule année, accessible à un niveau BAC+4, soit 240 ECTS (diplôme ou validation des acquis). 2 semestres de septembre à juin (+ session de rattrapage en septembre). 7 UE, soit 3 aux semestres 1 et 4 au semestre 2.

Pour la FI en 2 ans :

SEMESTRE 1, 30 ECTS et 3 UE :

UE1) Les décisions de pilotage - 10 ECTS

UE2) Les décisions managériales - 10 ECTS

UE3) Les décisions comptables - 10 ECTS

SEMESTRE 2, 30 ECTS et 1 UE :

UE4) Stage de mobilité de 4 mois minimum - 30 ECTS

SEMESTRE 3, 30 ECTS et 1 UE :

UE5) Stage opérationnel de 3 mois minimum - 30 ECTS

SEMESTRE 4, 30 ECTS et 4 UE :

UE6) Les décisions juridiques - 7 ECTS

UE7) Les décisions opérationnelles - 7 ECTS

UE8) Option entrepreneur ou Option manager - 7 ECTS

UE9) Développement professionnel - 9 ECTS

Pour la FC et la FOAD et la FI en 1 an :

SEMESTRE 3, 30 ECTS et 3 UE :

UE1) Les décisions de pilotage - 10 ECTS ;

UE2) Les décisions managériales - 10 ECTS ;

UE3) Les décisions comptables - 10 ECTS

SEMESTRE 4, 30 ECTS et 4 UE :

UE6) Les décisions juridiques - 7 ECTS ;

UE7) Les décisions opérationnelles - 7 ECTS ;

UE8) Option entrepreneur ou Option manager - 7 ECTS ;

UE9) Développement professionnel - 9 ECTS

L'admission au Master d'Administration des Entreprises, est conditionnée à l'obtention d'une moyenne générale minimum de 10 sur 20. Une session d'examen est organisée à l'issue de chaque semestre d'enseignement ainsi qu'une 2e session unique en septembre pour les deux semestres. Dès lors qu'un semestre est validé par le jury, toutes les unités d'enseignement constitutives de ce semestre sont acquises et ne peuvent, en aucun cas, être repassées en 2e session. Chaque UE est affectée d'une valeur en crédits. Les UE acquises confèrent les crédits européens correspondants. La compensation est totale, pour autant que l'étudiant n'ait pas obtenu une note égale à 0 à une (ou plusieurs) UE, tant à la première session qu'à la 2e session :

- entre les deux semestres sur la base de la moyenne générale obtenue à chaque semestre,

- entre les UE, - et, le cas échéant, entre les éléments constitutifs d'UE.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants du MAE : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants du MAE : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants du MAE : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
Par candidature individuelle	X	Enseignants du MAE : enseignants chercheurs comme enseignants vacataires
Par expérience dispositif VAE	X	Commission de validation des acquis présidée par un professeur des Universités et composée à 50% de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 7 février 2017 Master Management et administration des entreprises

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Inscrits

2013/2014 : FI 143 - FC 107

2014/2015 : FI 149 - FC 97

2015/2016 : FI 151 - FC 75

Diplômés

2013/2014 : FI 70 % - FC 79,5 %

2014/2015 : FI 83 % - FC 86,5 %

https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsms2.html#global

Autres sources d'information :

www.iae.unicaen.fr

www.iae-france.fr

Site UNICAEN

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Normandie

Eplanade de la Paix

CS 14032

14032 CAEN Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE

3 rue Claude Bloch

CS 25160

14075 CAEN Cedex 5

Historique de la certification :

1956 Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises,

Arrêté d'habilitation du 14 janvier 2005 Master Administration des entreprises,

Arrêté d'habilitation du 16 septembre 2008 Master Administration des entreprises

Arrêté d'habilitation du 5 mars 2012 Master Administration des entreprises